



NORMANDIE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

RECUEIL DES ACTES
ADMINISTRATIFS SPÉCIAL
N°R28-2026-209

PUBLIÉ LE 6 OCTOBRE 2026

Sommaire

EPF Normandie / DIF Pôle foncier

R28-2026-10-06-00001 - Délégation de signature - LE HAVRE - Monsieur
AUGEREAU - Madame GIRARD (1 page)

Page 3

EPF Normandie

R28-2026-10-06-00001

Délégation de signature - LE HAVRE - Monsieur
AUGEREAU - Madame GIRARD

DELEGATION PONCTUELLE DE SIGNATURE
DU DIRECTEUR GENERAL A MADAME Agnès GIRARD

Le Directeur Général par intérim de l'Etablissement public foncier de Normandie, Monsieur Gilles GAL, en résidence à ROUEN, Carré Pasteur, 5 rue Montaigne,

Vu le Décret n°68-376 du 26 avril 1968 portant création de l'Etablissement public foncier de Normandie dans sa version modifiée par le Décret n° 2018-777 du 7 septembre 2018, notamment son article 13, et le décret n° 2025-242 du 17 mars 2025,

Vu l'arrêté de Madame la Ministre du logement, de l'égalité des territoires et de la ruralité en date du 10 décembre 2015 nommant Monsieur Gilles GAL, Directeur Général de l'Etablissement Public Foncier de Normandie à compter du 1er janvier 2016,

Vu l'arrêté en date du 18 décembre 2020 de Madame la Ministre déléguée auprès de la Ministre de la transition écologique, chargée du logement le renouvelant à cette fonction à compter du 1er janvier 2021,

Vu l'arrêté en date du 31 décembre 2025 de Monsieur le Ministre de la ville et du logement portant nomination de Monsieur Gilles GAL, par intérim directeur général de l'établissement public foncier de Normandie à compter du 1er janvier 2026,

Vu l'ordonnance n° 2011-1068 du 8 septembre 2011,

Vu le décret n° 2011-1900 du 20 novembre 2011,

Vu les articles L. 321-11 et R. 321-9 du code de l'urbanisme,

Considérant la Convention d'Intervention signée entre l'Etablissement Public Foncier de Normandie et la Ville du HAVRE le 24 septembre 2026, après délibération du Conseil d'Administration de l'Etablissement Public Foncier de Normandie du 10 juin 2026 et délibération du conseil municipal de la Ville du Havre du 14 septembre 2026.

Considérant le projet d'acte de vente établi par l'office notarial dénommé « SAS Christian DE GEUSER et Véronique TONNEAU », titulaire d'un Office Notarial à MONTIVILLIERS (76290), 20A Rue des Quatre Saisons, ayant reçu l'accord écrit de l'Etablissement Public Foncier Normandie,

Décide :

Article 1er : Délégation de signature est donnée à Madame Agnès GIRARD, Chargée d'opérations foncières à l'Etablissement Public Foncier de Normandie, à l'effet de signer l'acte authentique établi par l'étude susmentionnée, par lequel cet établissement procède à l'acquisition auprès de Monsieur Claude AUGEREAU, d'une maison à usage d'habitation, sise au HAVRE (76600), 35 Rue Malherbe, cadastrée section DC numéros 306 et 307, d'une superficie totale de 04a 68ca.

Moyennant le prix de **CENT SOIXANTE MILLE EUROS (160.000 Euros), en valeur libre**, qui sera réglé à la comptabilité de l'étude susmentionnée, sans attendre l'accomplissement des formalités de la publicité foncière et au plus tard dans les quinze jours de la réception d'une copie de l'acte signé ;

Article 2 : La présente décision sera notifiée à l'intéressée et publiée au recueil des actes administratifs de l'Etablissement Public Foncier de Normandie.

Fait à Rouen, le 06/10/2026
Le Directeur Général par Intérim,

Notifiée à Rouen, le 06/10/2026
à Madame Agnès GIRARD,
Bon pour accord,

Signé le 06/10/2026
Gilles GAL



✓ Certifié par * youtrust

Signé le 06/10/2026
Agnès GIRARD



✓ Certifié par * youtrust